



Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence  
Moriez  
Notre-Dame

## ferme dite Bastide de Notre-Dame-du-Serret

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA04001572  
Date de l'enquête initiale : 2007  
Date(s) de rédaction : 2010  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : ferme  
Appellation : Bastide de Notre-Dame-du-Serret

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart  
Références cadastrales : 1838, C1, 7 ; 1983, C1, 84

### Historique

Selon Alain Collomp, la bastide de Notre-Dame, ainsi que sa chapelle et des terres situées au terroir de Moriez, sont données à l'abbaye de Lérins au 11<sup>e</sup> siècle. Le terme de bastide a ici une connotation différente de celle usitée en Basse-Provence : il s'agit en fait d'une ferme isolée, aussi parfois nommés "grange".

La première mention pouvant être rapportée précisément à la ferme jouxtant la chapelle dite de Notre-Dame-du-Serret, est celle d'un rapport sur l'état du prieuré demandé par l'abbé de Lérins et le seigneur de Moriez en 1660 : si la chapelle tombe en ruine, le presbytère est en bon état. On peut supposer que le dit presbytère correspond à la partie logis jouxtant la chapelle. La même année, le monastère de Lérins donne à bail perpétuel ce même prieuré et son domaine foncier à Paul de Chaillan, seigneur de Moriez, pour une pension annuelle de 45 livres. Presque trente ans après la signature de l'acte, le nouveau seigneur y entreprend des travaux, le bâtiment daterait donc du 4<sup>e</sup> quart du 17<sup>e</sup> siècle. Alain Collomp cite ainsi un prix fait probablement trouvé dans les archives notariales de Saint-André qu'il a méthodiquement dépouillées mais dont il ne mentionne cependant pas la cote précise : l'acte peut donc soit avoir été lu dans la Série 2E des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence soit dans les archives privées du notaire Honnorat de Saint-André. En voici, la transcription donnée dans l'ouvrage de Collomp : "l'an 1689 et le 5<sup>e</sup> jour du mois de may, Joseph Juglar m<sup>e</sup> maçon de Moriez et François Isnard, m<sup>e</sup> maçon de la cité de Senez lesquels de leur gré, ont promis et promettent à Noble Pierre de Chaillan seigneur de Moriez et du Castellet de lui fère et parfaire ung bastiment au Cartier de Notre-Dame du Serret de ce lieu [...] et laquelle besogne ils promettent avoir faite dans une année".

A la Révolution, la Bastide est saisie et revendue comme bien national, un procès verbal d'estimation est dressé en 1791 (pour la cense annuelle versée par la famille de Chaillan), puis en 1794 (pour la bastide). En 1795, un autre procès-verbal estime la chapelle et précise la nécessité de sa vente concurrentement avec celle de la Bastide.

Entre le cadastre napoléonien de 1838 et le cadastre moderne de 1983, le plan masse du logis n'a pas changé, en revanche celui du bâtiment agricole le jouxtant au nord a été clairement modifié. Il semble en être de même pour les élévations : la façade du logis, datant probablement de la 1<sup>ère</sup> moitié du 17<sup>e</sup> siècle, n'a que très peu été remaniée, peut-être les ouvertures du dernier niveau. Le bâtiment agricole a été modifié : agrandi vers le nord à l'époque contemporaine, surélévation et modifications d'ouvertures sur la partie plus ancienne ; on observe notamment sur la façade ouest un arc plein cintre muré en briques rouges au-dessus de la porte à linteau en bois de la bergerie, la chaîne d'angle en pierre de taille en milieu de bâtiment suggère également un agrandissement antérieur.

Période(s) principale(s) : 4<sup>e</sup> quart 17<sup>e</sup> siècle (?)

Dates : 1689 (daté par source)

## Description

La ferme a été construite au sommet d'une colline, très à l'écart du village et accolée à une chapelle. Les murs sont constitués de moellons de calcaire, avec chaînes d'angle en pierre de taille, recouverts d'un enduit à pierres vues en gypse rouge. La ferme est composée de deux corps de bâtiment juxtaposés : au nord, un bâtiment allongé sur 3 niveaux abrite les parties agricoles, au sud, sous un toit différent et plus haut, se trouve le logis.

Les parties agricoles sont vastes : en rez-de-chaussée, avec accès par la façade ouest, se trouvent une grande bergerie composée de 3 parties couvertes de voûtes en berceau maçonnées, puis une partie quasi sans façade avec une écurie en rez-de-chaussée fermée par une cloison de bois, dont le plafond est également en bois et supporte un fenil ouvert. Au-dessus et à l'arrière, de nombreux fenils, séchoirs et remises se répartissent l'espace. Une citerne pavée de carreaux de terre cuite a été aménagée à l'arrière du bâtiment (aucune source ne se trouve en effet à proximité immédiate).

Le logis, avec une façade en retrait par rapport à la fois à la chapelle et aux bâtiments agricoles, comporte également 3 niveaux : au rez-de-chaussée, la porte d'entrée, avec encadrement de pierre de taille en plein cintre ouvre sur un hall qui donne accès à l'escalier d'une part et d'autre part à la cuisine et au cellier. L'escalier tournant à retour dessert les chambres des deux niveaux supérieurs. Outre la porte d'entrée, l'autre baie du rez-de-chaussée possède également un encadrement de pierres de taille, en revanche les baies des étages ont un encadrement façonné de gypse rouge, la façade devant être à l'origine couverte d'un enduit lisse de ce même gypse.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire (?) ; enduit partiel

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage en surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours

## Typologies et état de conservation

Typologies : F3 : ferme à bâtiments accolés et/ou disjoints

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée ([[]])

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Procès verbal d'estimation des biens nationaux situés au terroir du Lieu de Moriès.** 1791/03/15. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 Q 65.  
15 mars 1791. Estimation des biens sis à Moriès. Antoine Rolland notaire à Lambruisse, expert, est chargé d'estimer les biens nationaux à Moriez : "nous avons ensuite demandé aux sieurs officiers municipaux s'il existait encore d'autres biens et droits nationaux au dit lieu sur quoi ils nous ont déclaré 1) que le sieur Pierre Chailan cy devant seigneur dudit Moriés paye une cense ou redevance annuelle au cy devant monastère de Lerins, de quarante cinq livres affectée sur une bastide dite notre dame du Serret".
- **Soumission pour l'acquisition des domaines nationaux du district de Castellane [Soumission du sieur Jean Mathieu Carbonel].** 1791/04/30. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 Q 72.  
3 avril 1791. "Soussigné Jean Mathieu Carbonel notaire demeurant à Castellane déclare être dans l'intention de faire l'acquisition des Domaines nationaux, dont la définition suit : une cense annuelle de quarante livres due par M pierre de chailan cy devant seigneur de mories au cy devant monastère de Lerins pour les biens vendus par le dit monastère, les dits biens situés à mories et pour parvenir à l'acquisition de la dite cense, je consens et promets de payer le prix sur les [...] et mode portés par les décrets de l'assemblée nationale fait à Castellane le 30 avril 1791".
-

**AUDIBERT, ANTOINE et COLLOMP. Procès verbal des consistances et d'estimation des biens susceptibles de division d'après les beaux de ferme [Procès verbal d'estimation des biens nationaux].**

1794. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains, 1 Q 76.

Le 21 mars 1794, Antoine Audibert et François André Collomp, commissaires experts, se sont "transportés accompagnés du Citoyen Joseph Lions maire de la Commune de Moriès sur une Bien national appelé la Bastide de Notre Dame du Serret, provenant de l'émigré Pierre Chailan, et après l'avoir parcouru avec le dit citoyen maire et pris de lui tous les renseignements nécessaires sur la population du canton et les facultés des habitans [ont] jugé que le dit Bien serait joint dans le cas titre divisé pour être vendu et qu'il doit former un seul lot d'adjudication. [...]". Dans le lot sont joints, outre prés et terres labourables, une partie du "cy devant Vieux Château" et "bastide curies greniers à foin [...], pré [...], terres labourables et [...], le tout attenant ; traversée par des chemins au quartier de Notre Dame du Serret [...] estimé au tout eu egart aux arbres fruitiers [...] à seize mille huit cents quatre vingts livres".

- **Procès verbal d'estimation et de divisions des biens nationaux du district de Castellane.** Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 1 Q 062  
7 mai 1795. Estimation des biens sis à Moriès. Description du 4e lot : "Edifice cy devant chapelle notre dame, située à la bastide ditte notre dame contenant douze cent sol estimée trois cent livres / La ditte bastide est à la république provenant de l'émigré Cheillan et leffet dont au présent lot ne doit être vendu que concuremment avec la d. bastide, n'ayant été par nous estimé que comme ayant été obmis par les experts qui ont procédé à l'estimation de la même bastide".

### Documents figurés

- **Plan cadastral de la commune de Moriez, 1838.** / Dessin à l'encre par Bonnet, Duc, Frison, Nicolas, Rougier, 1838. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 105 Fi 133 / 001 à 028. Section C1, parcelle 7.

### Bibliographie

- COLLOMP, Alain. **La maison du père : famille et village en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Paris : P.U.F., 1983. p. 102.

### Illustrations



Plan de masse et de situation d'après le cadastre napoléonien de 1838, section C1, parcelle 7.

Phot. Reproduction : Maïna Masson-Lautier, Autr. Nicolas (géomètre)  
IVR93\_20150400248NUC1A



Vue du logis et de la chapelle depuis l'ouest.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402385XE



Détail de la façade ouest : porte.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402399XE



Vue d'ensemble depuis l'ouest.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402384XE



Vue générale des bâtiments  
agricoles depuis l'ouest.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402383XE



Vue générale des bâtiments  
agricoles depuis le nord-ouest.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402382XE



Vue intérieure de la bergerie.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402392XE



Vue intérieure de la bergerie.  
Phot. Maïna Masson-Lautier  
IVR93\_20100400012NUC1A



Vue intérieure de la bergerie.  
Phot. Maïna Masson-Lautier  
IVR93\_20100400013NUC1A



Vue intérieure de la bergerie.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402391XE



Vue générale de la façade  
postérieure depuis l'est.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402390XE



Vue générale de la façade  
postérieure depuis le sud-est.  
Phot. Françoise Baussan  
IVR93\_20060402389XE

Auteur(s) du dossier : Maïna Masson-Lautier  
Copyright(s) : (c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général



Plan de masse et de situation d'après le cadastre napoléonien de 1838, section C1, parcelle 7.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de la commune de Moriez, 1838.** / Dessin à l'encre par Bonnet, Duc, Frison, Nicolas, Rougier, 1838. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 105 Fi 133 / 001 à 028.

IVR93\_20150400248NUC1A

Auteur de l'illustration : Reproduction : Maïna Masson-Lautier

Auteur du document reproduit : Nicolas (géomètre)

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du logis et de la chapelle depuis l'ouest.

IVR93\_20060402385XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la façade ouest : porte.

IVR93\_20060402399XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble depuis l'ouest.

IVR93\_20060402384XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des bâtiments agricoles depuis l'ouest.

IVR93\_20060402383XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des bâtiments agricoles depuis le nord-ouest.

IVR93\_20060402382XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la bergerie.

IVR93\_20060402392XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la bergerie.

IVR93\_20100400012NUC1A

Auteur de l'illustration : Maïna Masson-Lautier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la bergerie.

IVR93\_20100400013NUC1A

Auteur de l'illustration : Maïna Masson-Lautier

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la bergerie.

IVR93\_20060402391XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade postérieure depuis l'est.

IVR93\_20060402390XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade postérieure depuis le sud-est.

IVR93\_20060402389XE

Auteur de l'illustration : Françoise Baussan

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation